

Décision 01-D-61 du 02 octobre 2001

relative à des pratiques relevées à l'occasion
d'un marché de renouvellement de la couche
de roulement en béton bitumeux ultramince
sur les routes du département des Vosges

Posted on: 02 octobre 2001 | Secteur(s) :

BTP

Présentation de la décision

Informations sur la décision

**Origine de la
saisine**

Ministre délégué aux finances et au
commerce extérieur

Dispositif(s)

Non-lieu

**Entreprise(s)
concernée(s)**

Eurovia Grands-Projets et Industries
(anciennement dénommée Viafrance), SCR
Epinal, SCREG Est

Lire

le texte intégral de la décision

74.26 Ko